

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 1184

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Avant la dernière phrase de l'alinéa 41, insérer la phrase suivante :

« Ainsi, les budgets nécessaires aux études pour le futur cargo tactique médian (FCTM), le programme de satellite « SYRACUSE V », le futur hélicoptère de combat successeur du Tigre et le développement d'un avion spatial sont garantis. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, et conformément aux déclarations du ministre lors de l'examen en commission, le groupe parlementaire LFI-NUPES s'assure que les différents budgets nécessaires aux études pour le futur cargo technique médian (FTCM), le programme SYRACUSE V, le futur hélicoptère de combat successeur du Tigre et de l'avion spatial sont garantis dans les crédits « innovation ».